



Cultu'Raid
Règlement de course Rando raid
28 mai 2023
Île du Parc à Jarnac

Préambule

Le raid est une discipline sportive composée d'au moins 3 sports de nature enchaînés ou à minima, deux activités linéaires et un atelier en terrain naturel varié, le tout non motorisé. Il est réalisé principalement par équipe et en mixte mais caractérisé par un format laissant place à la créativité des organisateurs et à l'adaptation au territoire.

Organisateur

Le raid Cultu'Raid est organisé par Family, Sport & Chill, association loi 1901 dont le siège social se situe Place Jean Jaurès à Jarnac (16200).

Programme

Le raid Cultu'Raid se déroulera le dimanche 28 mai 2023 à Jarnac.

Programme de la journée :

- à partir de 7h : retrait des dossards dépôt des vélos dans le parc à vélos
- 8h15 : briefing des équipes sous l'arche de départ
- 8h30 : départ du raid
- 14h00 : arrivée des dernières équipes

Parcours

Le raid est composé d'un enchaînement d'épreuves, représentant une distance totale de 41 km :

- trail : 3 km ; parcours en sous bois en bord de Charente
- VTT : 24 km ; parcours alternant routes goudronnées, chemins et sous-bois
- course à pied : 10,5 km ; parcours alternant routes goudronnées et chemins en bord de Charente
- canoë : 4,5 km ; parcours de classe I

Le délai maximum pour réaliser le raid est de 5h30. Passé ce délai, les concurrents encore en course seront disqualifiés et devront rejoindre l'arrivée par leurs propres moyens.

Chacune des épreuves aura pour point de départ et d'arrivée le même lieu (village départ), sur lequel un ravitaillement (eau + solide) sera proposé.

Sur le village se trouvera une aire de transition où seront laissés les vélos des participants. Cette aire sera fermée par des barrières et sera accessible uniquement aux participants munis de leur dossard. L'entrée et la sortie de cette aire seront clairement identifiées. Les allées et venues seront surveillées par des bénévoles de l'organisation.

Le parcours proposé a été conçu pour emprunter au maximum des chemins inaccessibles aux véhicules à moteurs. Néanmoins, il est rappelé que les participants s'engagent à respecter le code de la route sur l'ensemble du tracé.

Pour l'épreuve de VTT, les participants devront rester sur le côté droit de la chaussée et rester vigilants en cas d'intersection. Un reportage photos devra être réalisé pendant l'épreuve de VTT afin d'assurer du bon respect du parcours tout au long de l'épreuve.

Pour l'épreuve de course à pied, les coureurs devront rester au maximum sur les bords de la chaussée, voire même sur les trottoirs le cas échéant.

Des signaleurs seront postés aux endroits sensibles, que ce soit sur terre ou sur l'eau, conformément aux règles de sécurité établies en partenariat avec les autorités locales.

L'organisation du raid se réserve le droit de modifier le tracé et/ou de supprimer certaines épreuves en fonction des conditions météorologiques.

Aucune assistance, de quelque sorte que ce soit (humaine ou matérielle) n'est autorisée pendant les différentes épreuves. Toute assistance apportée à une équipe entraînera la disqualification de cette dernière.

Inscriptions + tarifs

Qui peut participer au raid ?

Le raid Cultu'Raid s'effectue par équipe de 2.

La durée maximale d'épreuve étant de 5 heures, les inscriptions seront ouvertes à partir de 16 ans, c'est à dire pour toute personne née avant le 31 décembre 2007, à condition que son binôme soit une personne majeure.

Modalités d'inscription

Les inscriptions sont limitées à 36 équipes.

Les inscriptions s'effectueront en ligne sur la plateforme ATS Sport. La plateforme se réserve le droit d'appliquer des frais de gestion en plus du montant de l'inscription.

Liste des documents à fournir :

- fiche d'inscription dûment complétée
- numéro de licence FFtri ou certificat médical en cours de validité

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, l'inscription ne sera validée qu'après avoir fourni une licence sportive de compétition en cours de validité (FFTRI, ou avec mention sports en

compétition), ou à défaut, un certificat médical, datant de moins de 1 an, de **non contre-indication à la pratique du raid multisports en compétition**. Si le certificat ne fait pas mention de sports en compétition ou de raid multisport, il devra obligatoirement comporter l'ensemble des sports pratiqués lors de l'évènement (trail, VTT, canoë) et en tous les cas spécifiés « en compétition ».

Comme précisé dans la fiche d'inscription, tout participant doit obligatoirement savoir nager pour pouvoir participer au raid.

Les inscriptions étant limitées à 36 équipes, les 36 premières inscriptions dont le paiement est validé seront retenues.

Aucun certificat, copie de licence ou autorisation sur place. Tous les documents devront être fournis en amont de l'évènement.

Une liste des équipes inscrites sera régulièrement mise à jour sur le site Family, Sport & Chill.

Tarifs d'inscription

Le prix de l'engagement est de 50€ par équipe.

Ce prix comprend le droit de participer à la course, une zone de ravitaillement sur la course ainsi qu'un ravitaillement en fin de course, la location du canoë ainsi que la mise à disposition d'un gilet de sauvetage adapté au gabarit du participant et le prêt d'une pagaie.

La responsabilité du concurrent pourra être engagée en cas de détérioration du matériel prêté pour participer au raid.

Les montants facturés au participant en cas de dégradation de matériel, seront disponibles au retrait des dossards le jour de la course.

La clôture des inscriptions est fixée au 14/05/2023 à minuit. Il n'y aura pas d'inscription sur place le jour de la course.

Modalités d'annulation de participation ou de changement d'équipier

En cas de désistement d'une équipe, ses droits d'engagement ne pourront pas lui être remboursés.

En cas de désistement de l'un des deux participants, l'équipe engagée pourra conserver son inscription sous réserve de présenter les informations relatives à l'inscription du nouveau participant avant la date de fin des inscriptions, c'est à dire 14/05/2023 à minuit.

Equipements

Equipements obligatoires

Liste du matériel obligatoire pour la participation au raid :

- un téléphone portable par équipe avec numéro du directeur de course enregistré (sera communiqué pendant le briefing de la course)
- une paire de chaussures polyvalentes pour enchaîner plus facilement les différentes épreuves du raid
- pour l'épreuve de vélo : un vélo (gravel bike ou VTT) mécanique par concurrent conforme aux normes constructeurs et en bon état de fonctionnement (fonctionnement des freins, bouchons sur les poignées, guidon serré, pneus en bon état et correctement gonflés) + un casque à coque rigide, qui sera attaché pendant toute la durée des épreuves où celui-ci est obligatoire
- pour l'épreuve de canoë : port du gilet de sauvetage (fourni par l'organisation et adapté au gabarit du participant) + chaussures fermées obligatoires pendant toute la durée de l'épreuve. Interdiction de porter un sac à dos sur le gilet de sauvetage, les sacs peuvent être stockés dans l'embarcation mais pas entre les jambes du participant.
- une réserve d'eau (poche à eau, bidon...)
- un verre réutilisable par concurrent pour pouvoir se ravitailler

Les participants s'engagent à porter visiblement le dossard fourni par l'organisation pendant toute la durée du raid. Tout manquement à ces obligations engendrera la disqualification de l'équipe.

Il est rappelé que le participant est seul responsable de la conformité de son équipement.

Le matériel obligatoire fera l'objet d'une vérification par l'organisation au moment du retrait des dossards. L'organisation se réserve alors le droit de refuser le départ pour une équipe si le matériel obligatoire n'est pas complet.

Equipements recommandés

Liste des équipements recommandés mais non obligatoires pour la participation au raid :

- pour l'épreuve de vélo : des gants, un support road book, un kit de réparation en cas de crevaison
- une couverture de survie
- une réserve d'eau personnelle + un ravitaillement solide
- tenue polyvalente type tri-fonction triathlon

Equipements interdits

Les vélos à assistance électrique sont interdits pour participer au raid.

Aucune assistance extérieure à l'organisation n'est autorisée tout au long du parcours.

Animations enfants

Entre 9h et 13h, des animations sportives et culturelles seront proposées aux enfants de 2 à 16 ans.

La participation à ces activités sera soumise à inscription. Une participation financière d'un montant de 2€ sera demandée pour l'inscription d'un enfant. L'inscription se fera sur place.

Certaines activités seront soumises à un planning horaire qui sera présenté le jour de l'événement.

Les activités sont effectuées sous la responsabilité du parent accompagnant. Le parent accompagnant n'a pas besoin de s'inscrire aux activités et ne paye donc pas de droit d'inscription.

Assurance

Conformément à la législation en vigueur, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, vis à vis des bénévoles, des membres de l'organisation et de tous les participants au raid ainsi que de tous les participants à la Cultu'Raid.

Chaque concurrent certifie être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle couvrant sa participation à un raid nature, et renonce à tout recours contre l'organisation en cas de perte, vol, et pour tout accident pouvant lui survenir avant, pendant, et après cette épreuve.

Via leur inscription au raid, les participants non licenciés à la FFtri souscrivent au Pass Loisir proposé par la Fédération Française de Triathlon pour la journée du 28 mai 2023. Ils souscrivent de fait au contrat d'assurance de base au même type que les licenciés de la Fédération française de triathlon.

Sécurité

La configuration du raid en milieu naturel éloigne intrinsèquement en distance et en temps les moyens d'intervention. Chaque participant doit avoir conscience, que les moyens et que les délais d'intervention peuvent être longs, et en particulier beaucoup plus longs que nous les connaissons dans la vie de tous les jours. A cela s'ajoutent les difficultés d'accessibilité techniques de certaines épreuves. Pour toutes ces raisons pratiques et concrètes, nous avons choisi, en concertation et en accord avec les services de secours publics et les autorités préfectorales, de privilégier, la mise en place au plus proche du terrain ou à proximité du terrain des moyens de surveillance et d'observation, et de médicalisation de l'organisation du raid, afin d'optimiser les capacités de ces moyens à pouvoir être en mesure d'intervenir dans le plus grand nombre de situations possibles.

Le coureur est le premier maillon de la sécurité. Il doit donner rapidement et correctement l'alerte s'il est témoin d'un accident ou s'il se perd ou se rend compte que d'autres coureurs sont perdus. Il doit rester avec son partenaire en cas de blessure de ce dernier. Il doit signaler à l'organisateur son éventuel abandon.

Des signaleurs bénévoles seront présents à chaque traversée de routes considérées comme dangereuses par les organisateurs. Ils sont un maillon essentiel du bon déroulement et de la convivialité de cette course. Les concurrents doivent ainsi respecter leurs consignes, et le balisage mis en place. Les concurrents s'engagent également à ne rien jeter dans la nature et à respecter les propriétés privées qui seront refermées et interdites après l'épreuve.

Une équipe de secours sera présente sur site pendant le déroulement de la course. L'organisation a souscrit une police d'assurance couvrant la manifestation auprès de la MAIF, via son affiliation à la

Fédération Française de Triathlon. L'organisation informe les participants qu'il est de leur intérêt de posséder à titre personnel un contrat d'assurance en cas de dommages corporels.

Responsabilité concurrent

Le parcours traversera en particulier des terrains communaux, des terrains privés, des forêts et bois domaniaux, des aires protégées. Les autorisations de passage sont accordées au Raid et pour le seul jour de la manifestation. Les concurrents s'engagent à respecter ces lieux, tant au niveau environnemental (respect, propreté et quiétude) qu'en termes de matériel (clôtures, portails, structures, cultures, aménagements, matériels en place...).

Lors de votre progression, vous pouvez rencontrer d'autres utilisateurs ou animaux, sauvages ou non. Votre vigilance et votre comportement doivent toujours être à la hauteur des dangers potentiels que représente l'ensemble des utilisateurs de ces endroits.

Pendant toute votre progression, vous vous engagez à respecter le code la route (positionnement sur la chaussée, respect des priorités...).

Enfin, l'épreuve contenant une portion sur voir navigable, chaque concurrent qui s'inscrit au Raid atteste sur l'honneur savoir nager.

En cas de dégradation du matériel de canoë, des frais pourront être facturés au concurrent. Les montants de ces frais seront affichés au retrait des dossards le jour de l'événement.

Classement et récompenses

Le raid proposé pour cette première édition sans chronométrage ni classement. Il est donc considéré comme une rando raid.

Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Acceptation du présent règlement

L'inscription des concurrents entraîne leur acceptation sans condition du présent règlement, ainsi que des divers documents et annexes, tous assimilés au règlement de l'épreuve, et en avoir accepté les termes sans réserve.